

## **AVIS PUBLIC**

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 6 décembre 2021, à l'adoption du règlement suivant :

Règlement nº 297-2021 intitulé: Règlement aux fins d'établir certaines règles de régie interne pour la tenue des séances publiques du conseil municipal

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : <a href="mailto:greffe@ville.lavaltrie.qc.ca">greffe@ville.lavaltrie.qc.ca</a>

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 7 décembre 2021.

Marie-Josée Charron, greffière